

Régions et Fédéral à couteaux tirés sur le budget

L'ajustement budgétaire des Régions se complique. Particulièrement pour la Wallonie, qui doit trouver 356 millions. Bruxelles, elle, recherche 150 millions.

EXPRESS

L'ajustement budgétaire des Régions se corse. Le Fédéral a annoncé une baisse des recettes IPP qui va creuser un trou dans les budgets régionaux. La trajectoire budgétaire wallonne est menacée. **La Wallonie doit désormais trouver 356 millions au lieu des 70 prévus.** Difficile dans ce contexte de maintenir le cap de l'équilibre budgétaire en 2018.

La Région bruxelloise, dont le budget est en équilibre depuis deux ans, est moins menacée mais **elle est tout aussi déconcentrée** par les chiffres avancés par le Fédéral.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE
& ANAÏS SORÉE

Eh bien, cela se corse... Comme une tuile n'arrive jamais seule, il semble que la Wallonie joue de malchance à quelques jours du début de son ajustement budgétaire. Après les 70 millions à économiser, puis les 320, on arrive aujourd'hui à 356 millions!

Reprenons depuis le début. Alors que les ministres de l'équipe PS-cdH dirigée par Paul Magnette s'apprêtaient à prendre quelques jours de congé pendant les vacances de Pâques avant d'entamer un ajustement budgétaire «in the pocket» avec tout au plus 70 millions à trouver, la nouvelle configuration vire à la catastrophe pour le gouvernement wallon.

C'est un courriel adressé jeudi au ministre du Budget Christophe Lacroix qui a mis le feu en annonçant une baisse des recettes liées à l'impôt des personnes physiques (IPP) que le Fédéral doit rétroceder à la Région. D'après les dernières données communiquées mardi par le SPF Finances, le manque à gagner se chiffre à environ 230 millions pour la Wallonie. La Flandre perd de son côté 422 millions et Bruxelles 105,4 millions. Tout profite pour le budget du Fédéral.

D'après le Premier ministre Charles Michel, ce transfert financier de 750 millions est possible grâce à la loi de financement telle qu'elle a été révisée dans le cadre de la 6^e réforme de l'État. «C'est d'une clarté totale. Il y a une loi de financement, modifiée par la 6^e réforme de l'État, il y a des calculs faits par le SPF Finances, régulièrement actualisés, et il est logique, lorsque l'on fait un contrôle budgétaire, d'utiliser les chiffres les plus récents», a-t-il expliqué lundi lors d'une conférence de presse.

Retour à l'équilibre en 2019?

Maintenant, ce petit tour de passe-passe ne sera pas sans effets sur les finances des entités fédérées. Le gouvernement wallon vient de faire ses comptes. D'après nos informations, il doit trouver un peu plus de 356 millions d'euros pour boucler son budget 2015.

Outre les 70 millions déjà actés dans les travaux préparatoires à l'ajustement, le gouvernement doit intégrer les 230 millions liés à la baisse des additionnels à l'IPP. Ce n'est pas tout. Le SPF Finances vient aussi d'avertir la Wallonie qu'elle recevrait 56,5 millions en moins au niveau de ses impôts régionaux (droits d'enregistrement et droits de donation). La bonne nouvelle, que refuserait de valider le Fédéral d'après Belga, tient dans une erreur du SPF Finances qui évite à la Wallonie un effort supplémentaire de 49 millions. Bref, le gouvernement se retrouve donc face à une tuile de 356,5 millions.

Que peut-il faire? Si l'équipe de Paul Magnette a évité jusqu'ici de prendre des mesures impopulaires malgré un plan d'économies de 650 millions déjà programmé pour 2015, elle se retrouve au pied du mur. Avec 356,5 millions à trouver dare-dare, on voit mal comment la Wallonie va éviter la «casse». À moins que l'exécutif décide de reporter d'un an la trajectoire budgétaire. Plutôt qu'en 2018, le gouvernement wallon

pourrait décider d'un retour à l'équilibre en 2019.

150 millions pour Bruxelles

L'équilibre budgétaire de la Région bruxelloise est moins menacé. Il n'empêche que la surprise du Fédéral est loin de réjouir les argentiers bruxellois. D'après nos informations, le montant de l'ajustement oscillerait entre 125 et 150 millions, dont on rappelle que 105,4 millions sont liés à la baisse des recettes IPP annoncée par le Fédéral. L'effort s'annonce donc plus lourd que prévu et pourrait toucher les services publics, d'après Rudi Vervoort (PS). Le ministre-président bruxellois a dénoncé le manque de transparence et de considération du Fédéral envers les entités fédérées. Hier matin, Charles Michel répondait que ces allégations «n'avaient aucun sens». «Je comprends très bien que la nouvelle ne soit pas agréable. Mais tout le monde doit faire ses propres efforts avec ses propres moyens», a-t-il déclaré.

«Si les chiffres du Fédéral sont conformes à la réalité, on va s'incliner. Mais on est en droit d'avoir des justifications», juge une source proche du gouvernement bruxellois.

Les Bruxellois ne comprennent pas pourquoi le Fédéral retient 105,4 millions (13% de la part habituellement perçue par Bruxelles). Le ministre du Budget, Guy Vanhengel (Open VLD) a confirmé que «les chiffres concernant les recettes fiscales communiqués la semaine dernière, dévient fortement de ceux qui avaient été communiqués à la fin de l'année dernière». Selon le ministre, cela requiert un examen complémentaire. «Les paramètres économiques s'améliorent mais les recettes fiscales diminuent fortement. Ce qui est étrange», a-t-il ajouté. «Dans tous les cas, le Fédéral a commis une erreur. Il s'est emmêlé

les pinceaux», juge un observateur avisé.

Ce mercredi 1^{er} avril, une réunion de concertation est prévue entre les différents niveaux de pouvoir. Non, ce n'est pas un poisson d'avril.

LES 750 MILLIONS DE LA DISCORDE

L'air de rien, le Fédéral insiste: il ne chipe pas un centime aux Régions, furieuses de voir 750 millions leur passer sous le nez. C'est de l'argent qu'il leur doit simplement pas. L'histoire se déroule de la sorte: jeudi, le SPF Finances avertit les Régions. Il a réévalué la part des recettes fiscales liées à l'impôt des personnes physiques (IPP) qui leur revient. Sur la base des chiffres définitifs de 2013 et non plus de 2012, comme cela avait été le cas lors de l'élaboration des budgets initiaux.

Le hic, c'est qu'entre 2012 et 2013, les recettes fiscales estampillées «IPP» ont maigri d'environ 3 milliards d'euros. Or la loi spéciale de financement concoctée dans la foulée de la sixième réforme de l'État est formelle. Le «facteur d'autonomie» est fixé à 25,99%. **Autrement dit, pour les Régions, le «trou» se chiffre à quelque 750 millions d'euros.** Il ne s'agit que d'une application simple et froide de la loi, insiste le Fédéral.

Avec une nuance, tout de même. De ce montant, 190 millions sont considérés comme «non structurels». Pour faire bref, les paramètres définitifs de la répartition ne seront fixés qu'en 2018. Or, pour l'heure, selon les estimations du SPF Finances, il y a des chances que le Fédéral doive rembourser, en 2018, 190 millions aux Régions, et ce pour l'année 2015. Vous suivez toujours? Le Fédéral a donc mis 190 millions de côté, auxquels il a ajouté, par prudence, 185 millions de *buffer*. Voilà pourquoi il n'a utilisé que 375 millions comme «bouée budgétaire» lors du conclave. **B.M.**

356 millions €

La Région wallonne s'attendait à devoir réaliser une économie budgétaire de 70 millions. La facture a grimpé à 356 millions à la suite d'un recalcul effectué par le Fédéral.

«Didier Reynders a oublié qu'il était wallon»

Christophe Lacroix (PS) ne décolère pas. Le ministre wallon du Budget se retrouve du jour au lendemain face à un trou de 356 millions. Une tuile qui pourrait pousser la Wallonie à reporter d'un an son retour à l'équilibre.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Comprenez-vous ce qui se passe avec cette charge de 250 millions en provenance du Fédéral?

Nous sommes dans le brouillard le plus complet. On nous communique des données sans la méthodologie pour comprendre les calculs. Ces chiffres ne correspondent pas du tout aux données transmises par le Comité de monitoring fédéral et à celles du conseil supérieur des finances. C'est la stupéfaction car par rapport aux données du SPF Fi-

nances d'octobre 2014, on se trouve avec 250 millions d'euros en moins. Pourquoi une différence aussi importante entre octobre et aujourd'hui alors que la loi spéciale de financement était appliquée et que les formules viennent du Fédéral? On veut comprendre. Les calculs du Fédéral sont-ils corrects? Est-ce cela travailler de façon loyale entre État fédéral et entités fédérées? Cette absence de concertation qui s'installe depuis des mois commence à devenir lourde. Il nous faut des informations claires et à temps pour pouvoir préparer correctement nos budgets.

Didier Reynders n'y voit pourtant rien d'anormal. Juste l'application de la loi spéciale de financement. Nous sommes dans un jeu cynique. Dire que les entités fédérées n'ont qu'à faire leur boulot et leurs calculs,

c'est insupportable. Il y a du mépris dans le chef de certains au sein du MR et un désamour pour la Wallonie. Didier Reynders a oublié qu'il était wallon. Le ton plein de condescendance employé par lui et le Premier ministre me choque. Se réjouir du mal-être d'une Région pour se gargariser de sa propre réussite comme l'a fait Didier Reynders, c'est injuste. Il s'exprime avec beaucoup

de morgue contre la Wallonie. Dans tout ce jeu politique, c'est le citoyen qui est impacté.

Mais ces fameux 250 millions en moins au niveau de l'additionnel à l'IPP wallon, les contestez-vous?

La dégradation régionale transmise par le SPF Finances est de 336 millions d'euros supplémentaires pour la Wallonie et non 250 millions (lire ci-dessus). Cela porte donc le

contrôle à 406 millions. Encore heureux que nous ayons détecté une erreur de 49 millions dans les calculs du SPF Finances au niveau du mécanisme de transition. Pour les trois Régions, cette erreur représente 111 millions. Notre ajustement budgétaire va donc se situer autour des 356 millions. Mais si le Fédéral fait déjà une erreur au niveau des chiffres liés au mécanisme de transition, pourquoi n'en aurait-il pas fait ailleurs?

La Wallonie doit donc trouver 356 millions pour boucler son budget 2015?

Ce sont les chiffres du Fédéral. Je refuse de les inscrire dans mon budget et je les conteste tant que je n'aurai pas reçu les formules de calculs. Je refuse de mener la Wallonie vers une politique budgétaire d'austérité voulue par le Fédéral.

Ok mais si cela se confirme, vous allez devoir économiser 356 millions? Comment allez-vous faire?

Le ministre-président a saisi en urgence le comité de concertation de ce mercredi. Nous aurons un gouvernement wallon jeudi où on étudiera la position à adopter. Je vais réfléchir à un autre rythme de trajectoire budgétaire. Si le Fédéral nous impose une trajectoire qui pénalise les entreprises wallonnes et les citoyens, nous ne marquerons pas notre accord sur cette trajectoire.

La Wallonie pourrait reporter son équilibre à 2019?

Toutes les opportunités sont à saisir. Si on constate une baisse des recettes à l'IPP, c'est bien le signe que le pouvoir d'achat des gens chute. Cette politique d'austérité nous conduit dans le précipice.